



Les Archers Suresnois



ont le plaisir de vous inviter les
Samedi 27 et dimanche 28 Janvier 2024
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 92
ADULTES
Tir à 18m

Concours sélectif pour le Championnat de France

Mur de tir avec éclairage LED – Normes FFTA

Agrément FFTA 0892199

Lieu du concours :

Stade MAURICE HUBERT - Gymnase J.B. AUBRY

21, rue A. Maistrasse – 92500 Rueil Malmaison

Parking gratuit 50 places dans le stade, entrée rue Victorien Sardou - **accès à partir de 8h30 le matin**

Horaires des tirs :



	SAMEDI		DIMANCHE	
	Classiques	Phases Finales	Poulies et Arcs nus	Phases Finales
Ouverture du greffe	8h30	1h après la fin des tirs de qualifications	8h30	1h après la fin des tirs de qualifications
Contrôle du matériel	9h15		9h15	
Entrainement sur cible 30 mn	9h30		9h30	
Début des tirs comptés	10h00		10h00	

- A l'issue de l'entraînement, les blasons ne seront pas changés sauf nécessité.
- **Une buvette sera à votre disposition pendant toute la durée du concours.**

Blasons : Rythme AB/CD

- Blasons tirs de qualifications : Trispot 40cm vertical pour toutes les catégories
- Blasons phases finales : Trispot 40cm vertical pour toutes les catégories

Remise des Récompenses :

Remise des récompenses samedi et dimanche vers 18h00 suivie d'un verre de l'amitié.

Les résultats seront disponibles sur
<http://www.lesarcherssuresnois.fr>

Inscriptions : Pré-inscription **obligatoire** sur le site du CD92 : <https://www.tiralarc92.com>

Tarif : 5.00 euros toutes catégories

à l'ordre de « Les archers Suresnois » à envoyer accompagné de la feuille jointe avant le 20 janvier à

Mme Jeanne PEIRSEGAELE – 93 rue de la République – 92150 SURESNES

Pour mémoire :

- Licence ou tout justificatif en accord avec le règlement FFTA en vigueur – Attention Pièce d'identité obligatoire si la photo n'est pas sur la licence.
- L'utilisation des flèches carbone est sous la responsabilité des Archers.
- Tenue blanche ou de club obligatoire.

